



Invitation presse
Septembre 2021

Lancement du programme d'action « Territoire Engagé pour la Nature » Baugeois-Vallée lundi 6 septembre à 11h à La Ménitré (impasse du Port Saint-Maur)

En parallèle du *Congrès mondial de la nature de l'UICN* qui se déroule du 3 au 11 septembre, la communauté de communes Baugeois-Vallée et le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine accueillent Benjamin GUILHOT, nouveau coordinateur du dispositif « Territoire Engagé pour la Nature (TEN) ».

Le label TEN vise à reconnaître et à valoriser l'engagement des collectivités en faveur de la biodiversité. Benjamin Guilhot a été recruté par le Parc Naturel Régional afin d'assurer la coordination globale du dispositif sur le territoire de Baugeois-Vallée, en lien avec la Région et les différents partenaires. Il accompagne la mise en œuvre des projets, qu'ils soient portés par la communauté de communes ou par les communes elles-mêmes.

Plusieurs opérations emblématiques prévues

- **La restauration de zones humides à La Ménitré** : le principal enjeu de cette opération sera de retrouver une meilleure fonctionnalité des trames vertes et bleues communales tout en contribuant au renforcement des continuités écologiques dans le Val d'Authion et en appuyant l'économie locale au travers de la valorisation des parcelles par la mise en place d'activités agricoles (mise en place d'éco-pâturage...).
- **L'élaboration d'une charte forestière de territoire** : enjeu économique, social, culturel et écologique, la forêt est un élément d'identité de Baugeois-Vallée. La charte forestière de territoire permettra de disposer d'un outil d'aménagement et de développement durable des territoires permettant la prise en compte de ces enjeux dans leur globalité.
- **La réalisation d'un schéma d'aménagement lumière à Baugé-en-Anjou** : la commune de Baugé-en-Anjou présente de nombreux enjeux en termes d'habitats et d'espèces, notamment chiroptérologiques (qui concernent les chauves-souris). En permettant une meilleure prise en compte de la trame noire et donc des déplacements de la faune nocturne, la mise en œuvre du schéma d'aménagement lumière va grandement contribuer à la préservation du patrimoine naturel local.
- **Le développement de l'éco-pâturage** : la mise en place de ce mode d'entretien des espaces verts et naturels des communes va permettre de limiter l'emploi d'outils mécaniques ou de produits phytosanitaires tout en favorisant la diversité des milieux et des espèces, notamment de la flore et des invertébrés. Cette pratique déjà existante sur le territoire de la communauté de communes Baugeois-Vallée va être mise en place sur plusieurs nouveaux sites identifiés.



Le programme d'action

Le programme d'action TEN de la communauté de communes Baugeois-Vallée s'articule autour de 9 actions directrices ciblant autant de leviers identifiés comme majeurs dans la préservation de la biodiversité sur le territoire.

Action 1: Renforcer l'acquisition de connaissance sur les zones humides

Action 2: Gestion et restauration des milieux naturels

Action 3: Elaboration d'une charte forestière de territoire

Action 4: Préserver et renforcer les haies sur le territoire

Action 5: Accompagner la mise en oeuvre de la gestion différenciée sur les espaces verts et naturels du territoire

Action 6: Améliorer la prise en compte de la trame noire

Action 7: Réalisation de diagnostics environnementaux

Action 8: Aménagement des zones urbaines en faveur de la biodiversité

Action 9: Sensibiliser le grand public à la préservation de la biodiversité

En continuité avec les précédents « Contrats Nature »

Cette opération s'inscrit dans la continuité des « Contrats Nature » ayant permis la réalisation d'un plan de gestion sur d'une zone humide à Mazé-Milon, l'aménagement du site du Marais à Beaufort-en-Anjou ou encore la mise en place de la gestion différenciée sur le site du Canada, également à Beaufort-en-Anjou.

En 2020, l'idée de mettre en place un nouveau contrat se développe autour notamment du projet de restauration de zones humides dans la commune de La Ménitré. Sous l'impulsion de cette commune et de la communauté de communes Baugeois-Vallée, la décision est prise de monter un dossier de afin de soutenir des initiatives en faveur de la nature portées par les communes tout en valorisant les actions déjà entreprises.

Un travail de concertation a été mené avec l'ensemble des sept communes de Baugeois-Vallée, le Parc Naturel Régional, la Région Pays de la Loire ainsi que les acteurs de Baugeois-Vallée afin d'élaborer un plan d'action cohérent à l'échelle du territoire, prenant en compte la biodiversité dans sa globalité sans négliger les aspects économiques, sociaux et patrimoniaux. Cette collaboration aboutit en mars 2021 à la validation du plan d'action par le Comité Régional Biodiversité et à l'obtention du label « Territoire Engagé pour la Nature » pour la communauté de communes Baugeois-Vallée.

Le programme entre maintenant dans sa phase active avec le recrutement de Benjamin Guilhot et le lancement des premières opérations.